



Sainte Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Février 2016



Sommaire

Le Mot du Maire

3

La vie communale

Voirie
Urbanisme
Culture

4

École
Athlétisme
Fleurissement

5

Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Institut Médico-Éducatif (IME)

6

Résidence « Les Lauriers »
Centre communal d'action sociale (CCAS)

7

Les jeunes en action

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

8

Agenda 21

9

La vie des associations

Jumelage Cornil-Sainte-Fortunade-Flachslanden
L'APE (Association des Parents d'Élèves)

9

Le Club des Aînés
Groupe folklorique « Les Réveillés »
Le Foyer rural
La chorale Cantarella

« Point Lecture » de la Bibliothèque Municipale

10

Les Marchés de Producteurs de Pays
Confrérie de la Farcidure et du Millassou

11

16^e Homme-Corrèze
FNACA

Yog'attitude

12

La vie citoyenne

Notre école

12

Dans le bourg, sécurité et incivilités

13

Nouvelles brèves

Un correspondant de presse attiré

Télévision

La commission Communication... communique !

13

Les élus ont la parole

14

BD Martial et Fortuna

15

C'était Noël en 2015

16

<http://www.ste-fortunade.fr>

Retrouvez
toutes les actualités,
au jour le jour,
sur le site de
la commune !

NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le
06 82 73 15 12

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05.55.27.14.19 - Télécopie : 05.55.27.32.96

CODE APE : 751 A - N° SIRET : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <http://www.ste-fortunade.fr>

e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin municipal d'information n° 62, février 2016

Tirage : 900 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Cynthia CHAPOULIE, Martine DUPIN de BEYSSAT,
Aline HAZEBROUCK, Richard BONNET, Anthony MONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade



Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

Photos de couverture : - Le Père Noël et les enfants de la commune en visite à la
Maison de retraite « Les Lauriers ».
- Démonstration de broyage pour les particuliers, présentée
par Tulle Agglo.



De 2015 à 2016...

Quel souvenir l'année 2015 laissera-t-elle dans les esprits ?

Bien sûr, pour chacun de nous, personnellement, elle portera la trace de petits bonheurs ou de grande joie, de difficultés ou de deuil...

Bien sûr, à titre collectif, 2015 restera à jamais marqué au double sceau du drame des attentats terroristes de janvier et novembre. Certes les moments de compassion et de fraternité qui les ont

ponctués font chaud à nos cœurs de citoyens et de républicains ; sans toutefois en éteindre l'horreur.

À un niveau plus local, 2015 aura vu l'avancement de quelques-uns des projets municipaux - au rythme lent des chantiers publics ! Unité de traitement de Riou-Blanquet, numérotation-dénomination des voies urbaines, approvisionnement local à la cantine, extension réseau eaux usées, Plan d'Accessibilité, Aire camping-Cars (Agglo)... Et puis une vie associative jamais démentie, qui a culminé en août avec un Comice Agricole des plus réussis, et en décembre avec des animations de Noël appréciées.

Il s'agit maintenant de se tourner résolument vers l'avenir proche, qu'on ne peut que souhaiter nationalement moins dramatique.

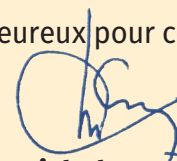
Sainte-Fortunade en 2016 sera à coup sûr fidèle à sa réputation de commune dynamique et vivante (sa population continue à croître, tranquillement) ; avec une animation marquante à noter : la TBN* qui inaugurera dans notre commune de nouvelles épreuves.

2016 sera aussi l'année des travaux effectifs à l'école (garderie et préau), du chantier de la dernière Unité de Traitement de l'Eau Potable, du début de mise en accessibilité des équipements publics (plan quinquennal), de la poursuite du Plan Éclairage Public... et bien sûr de travailler sur un Pôle Santé propre à accueillir les professionnels de soins indispensables à notre commune.

L'édito de janvier 2015 soulignait les contraintes s'exerçant sur notre commune ; elles n'ont pas disparu. Pas plus que n'a disparu le volontarisme de tous les élus quand il s'agit de conforter les services et d'améliorer les équipements publics. Ces élus à qui vous avez confié pour 6 ans l'administration de cette commune et la préparation de son avenir, ces élus ont aussi besoin de vous ; besoin de votre engagement au sein des commissions municipales, de votre présence aux manifestations diverses, de votre participation aux réunions publiques et autres enquêtes. J'entends placer 2016 sous le signe de la citoyenneté, de l'engagement participatif de chacun à l'amélioration continue de la vie collective ; et ça passe souvent par de petits gestes civiques et quotidiens si simples !

Merci de votre contribution, aussi modeste soit-elle. Et formons des vœux collectifs pour qu'elle soit contagieuse !

J'adresse à chacun de vous mes vœux les plus sincères et chaleureux pour cette année 2016.



Michel JAULIN

* Tulle-Brive Nature est une manifestation à caractère sportif visant à relier les deux villes en courant, en marchant ou en roulant dans un esprit convivial, ou plus compétitif pour les traileurs, tout en profitant de la beauté naturelle du parcours dans l'esprit de mobiliser la population corrézienne autour du sport santé.

Voirie

DÉNOMINATION DES RUES ET NUMÉROTATION

La commune de Sainte-Fortunade, en collaboration avec la Poste, a décidé de mettre en place la dénomination des rues et la numérotation de chaque habitation du bourg et de ses abords immédiats. La localisation claire de chacun d'entre nous permettra aux différents services d'intervenir plus rapidement et donc plus efficacement.

Afin que cette démarche essentielle pour votre sécurité, soit pleinement réussie, il nous a paru indispensable de vous y associer. Une réunion publique d'information a été organisée le 28 janvier 2015 à la salle de l'Orangerie. Ce moment d'échange et de partage, apprécié de l'ensemble des par-

ticipants, a permis à chacun d'entre vous de s'exprimer et d'apporter ses idées. Fin décembre 2015, panneaux et plaques de rues étaient posés.

Quelques chiffres pour bien matérialiser cette opération

38 noms de rues, routes, impasses ou chemins ont été attribués, 330 numéros d'habitations ont été distribués. Le coût pour la commune est de 12 000€ HT subventionnés par le Département et l'État à hauteur de 4 600€ et 2 000€. Le sénateur Claude Nougéin nous a également aidés en nous accordant une subvention exceptionnelle de 3 000€.

Il vous reste à apposer votre numéro



d'habitation, visible depuis la rue et à informer les différents services de votre nouvelle adresse.

Urbanisme

VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT

L'application de la loi ALUR a mis fin à l'instruction des actes d'urbanisme par les services de l'État (Direction Départementale des Territoires à la cité administrative à Tulle) pour les communes disposant d'un PLU (*Plan Local d'Urbanisme*) et membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants. C'est le cas de Sainte-Fortunade. Depuis le 1^{er} juillet 2015, c'est donc Tulle agglomération qui instruit les actes d'urbanisme au sein de son nouveau Service d'Application Droit des Sols (ADS).

Il n'y a pas délégation de compétence à Tulle agglomération. L'Urbanisme reste une compétence de la commune et c'est

bien le maire qui reste signataire des actes.

Si vous avez un projet de construction ou d'aménagement sur la commune, nous vous invitons à vous rapprocher des services de la mairie et des élus en charge de l'Urbanisme afin de savoir comment remplir au mieux les documents avant de les transmettre au Service Instructeur. Il peut arriver qu'un CU (*Certificat d'Urbanisme*) ait un retour négatif. En effet la constructibilité dépend de la proximité des réseaux (voirie, eau, électricité, assainissement), des conditions d'accès, et des coûts que cela peut engendrer pour le particulier ou la collectivité.



Coordonnées du service ADS Tulle agglomération: permanence sur rendez-vous pour les habitants les mardis de 9 h à 12 h et jeudis de 14 h à 17 h.

Mail : ads@tulleagglo.fr (Olivier Durin, responsable du service, Cathy Peuch et Nancy Sireix).

Culture

CONCERT « LUMIÈRES... SUR LE VIOLONCELLE »

Le concert gratuit « Lumières... sur le violoncelle » qui a eu lieu dimanche 18 décembre à 16 h, salle de l'Orangerie, a été très apprécié de la cinquantaine de mélomanes venus assister à une très belle prestation donnée par Delphine Cheney-Fournier, du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle.

Un succès mérité pour cette artiste

qui a offert aux auditeurs un voyage sonore dans le temps et fait résonner sur son instrument des cultures musicales inattendues. De Bach à Offenbach en passant par des compositeurs contemporains comme C. et O. Mayran de Chamisso, B. Scheng ou Saariabo, la musicienne a présenté une étonnante palette de sonorités, jouant de son instrument à l'archet,

en pizzicato et même comme un chonguri, sorte de guitare géorgienne.

Une expérience culturelle initiée par la commission Animation et qui en appellera d'autres dans les mois à venir.



DÉCORATIONS DU BOURG EN PÉRIODE DE FÊTES

La municipalité tient particulièrement à remercier Brigitte Masmonteil et la petite équipe d'habitants qui s'est engagée avec beaucoup de talent, de créativité et d'énergie, à donner un véritable air de fête à notre bourg durant la période de fin d'année. Initiée par la mairie et immédiatement prise en main par cette équipe de passionnés, l'action a été unanimement saluée. Les vitrines des commerçants et artisans qui

avaient souhaité participer ont été superbement habillées de leurs parures de Noël. Un grand « arbre » érigé entre les chalets dans le parc du château apportait une perspective nouvelle et rappelait... malgré la douceur inhabituelle, que l'année se terminait.

Nous espérons en tous cas que cela aura éveillé l'envie chez d'autres habitants de participer à la prochaine campagne de décoration, fin 2016 !



École

ÉCOLE... VERS UN APPROVISIONNEMENT EN CIRCUITS COURTS

Le 4 décembre, ont été signées les conventions entre la commune, des producteurs de proximité et la Chambre d'Agriculture ainsi qu'entre Puzet Viandes, la commune et la CCI (*Chambre de Commerce et d'Industrie*). Cette manifestation s'est déroulée en présence des présidents des deux Chambres, du président de l'Agglo, de la conseillère départementale du canton, du maire, de notre cantinière et de son aide, de la secrétaire de mairie, des producteurs et commerçants, et d'élus de la commune.

Depuis la rentrée de septembre, les produits proposés étaient « à l'essai » auprès des enfants, mais aussi du personnel communal pour la qualité de la livraison et bien sûr des pro-

duits. Les menus comportent 20 % de denrées fournies par des producteurs de proximité : cela va des pommes de terre au fromage blanc en passant par les œufs, les poulets, les pommes... Sur les menus affichés à l'école, et visibles sur le site de la commune, ce choix est mis en valeur par le dessin d'une petite pomme de terre en face des produits. Les producteurs y sont aussi notifiés. Le but recherché est, d'une part de faire en sorte que les enfants mangent des produits de qualité, de limiter le transport et le conditionnement, d'autre part de mettre en valeur le savoir-faire des producteurs de notre département.

Des pommes et du jus de pomme, fournis dans les mêmes conditions, seront bientôt servis au goûter de



la garderie. Nous avons aussi mis en service un composteur, fourni par l'Agglo.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide du personnel communal, que ce soit de la cantine, du service administratif ou de l'animation ; merci à eux !

Athlétisme

Nos jeunes de l'école de Sainte-Fortunade se sont particulièrement bien positionnés aux épreuves de cross. Les CM1 gar-

çons sont arrivés premiers du département par équipe et les CE2 garçons, en 3^e position. Individuellement, Tristan Franch s'est octroyé la 3^e place

sur 205 participants et Louise Tersou, était la 10^e des 150 engagés. Des résultats remarquables... bravo donc à nos jeunes champions !

5

Fleurissement

La commune a reçu le 2^e prix départemental ex-æquo avec la commune de Voutezac. C'est lors d'une cérémonie au mois de décembre à l'Hôtel du Département que le classement a été dévoilé.



Chambre des Métiers et de l'Artisanat

SAINTE-FORTUNADE, VILLAGE DE LA REPRISE D'ENTREPRISE

À l'occasion de la 12^e Semaine Nationale de la Création Transmission Reprise d'Entreprise, la commune de Sainte-Fortunade a été choisie pour être le village de la Reprise. Cinq entreprises artisanales ont été mises à l'honneur.

Le salon de coiffure Barbe/Larcena, la boucherie Géraudie/Carvalho, l'entreprise de peinture Boussotrot/Fagis, l'entreprise de carrosserie automobile Sébastien Valery (anciennement Éric Lacombe) et l'épicerie-journaux-tabacs Peuch/Sochaj.

Ce dynamisme économique de la commune a été reconnu par l'ensemble des partenaires invités à l'occasion de cette journée. Les entreprises ont reçu la visite du président du Conseil Départemental, Pascal Coste, le président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze, Christian Lavent, le maire de la commune Michel Jaulin et quelques représentants institutionnels. Ils ont souligné l'initiative des artisans-créateurs fortunadais. En effet, nos artisans ont tous suivi un stage préalable à l'installation pour se for-



mer aux ressources humaines ou à la comptabilité et ont bénéficié de l'aide financière NACRE (*Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise*), soutien à la création ou reprise d'entreprise avec le même désir faire revivre le territoire, dynamiser leur commune.

La journée s'est terminée par une soirée conviviale, sorte de réunion plénière avec l'ensemble des partenaires, organismes, artisans et élus. Soirée très réussie et fort appréciée avec une salle polyvalente comble.

Cynthia Chapoulie, adjointe en charge du pôle Animation Économique tient à remercier l'ensemble des institutions qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, les représentants de la Chambre des Métiers, Monsieur Goursolle et Madame Chowanek très compétents, le concours de l'IME pour la décoration, le partenariat de notre boulanger, Bertrand Pouget pour son très beau buffet, la Confrérie des Farciures pour la dégustation des millassous, les agents communaux pour leur engagement au quotidien.

Institut Médico-Éducatif (IME)

Les jeunes de l'IME ont contribué cette année à la décoration du bourg de Sainte-Fortunade.

L'idée est partie de la volonté de la mairie de développer les liens entre la municipalité et l'IME. Des rencontres ont été organisées pour choisir le lieu à décorer et définir le « cahier des charges ». Le projet ayant été initié en octobre, l'objectif était modeste : réaliser 10 petites décorations. Tous les ateliers s'y sont mis. L'objectif a été atteint et même très largement dépassé. Bonshommes de neige, suspensions en bambou et autres petits chalets en bois montés sur tiges ont animé les jardinières.

À l'atelier menuiserie, les jeunes ont apprécié travailler « en série », ce qui leur a permis, à partir de leurs erreurs, de recommencer et... de s'améliorer. Toute leur production a été remise à la mairie mais pour le plaisir, une nouvelle série a été lancée afin qu'ils puissent ramener chez eux un exemplaire de leur fabrication. Une promenade a été organisée pour qu'ils admirent ce à quoi ils ont contribué. Un grand bravo à eux !



Résidence « Les Lauriers »

SOUS LE SIGNE DE LA SÉRÉNITÉ

Après deux années de travaux de modernisation et une refonte architecturale complète, « Les Lauriers » abordent 2016 sereinement. 24 résidents âgés pour l'heure de 60 à 96 ans et 13 salariés vivent et évoluent dans un cadre adapté, où la petite structure de proximité a trouvé sa vitesse de croisière. Sous la direction de cet établissement médicalisé, Patricia et Jean-Pierre Mariot, tout est mis en œuvre pour conférer à ce lieu de vie une ambiance familiale et conviviale.

Les jours s'écoulent paisiblement entre animations quotidiennes et hebdomadaires, physiques ou intellectuelles, réalisées en interne, anniversaires et présence régulières d'associations comme la Confrérie de la Farcidure et du Millassou ou de la chorale... Toutes les semaines,

coiffeuse et pédicure apportent une touche d'esthétique et de bien-être aux résidents qui le désirent. Aux « Lauriers », c'est comme à la maison ! Les repas sont servis à l'assiette autour de petites tables rondes où 4 à 6 personnes prennent place. Les familles se joignent régulièrement à leurs aînés. Ici, tout le monde se connaît et il faut bien dire qu'au fil des ans, les relations des résidents qui ne se connaissaient pas se tissent au fil des mois et des années. Le plus ancien est entré aux « Lauriers » en 2003 ! L'établissement est bien intégré sur son territoire, après les signatures de conventions avec le Centre hospitalier, le CMP et le service de médecine palliative de Tulle ainsi qu'avec le Centre de Gérontologie de Cornil.



Par son appartenance à un groupe de coopération sociale et médico-sociale comme par ses relations étroites établies avec l'ESAT du Moulin du Soleil de Tulle, la résidence des « Lauriers » est fière de son positionnement en tant qu'acteur et partenaire du secteur médico-social. Un atout supplémentaire pour Sainte-Fortunade.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

LE BUDGET DU CCAS

Face aux nécessaires restrictions budgétaires, le CCAS en a appelé cette année à la solidarité intergénérationnelle : en apportant certaines modifications à l'accès au repas des Aînés, le CCAS a pu ainsi réaliser une économie substantielle de 2000€. Ce qui a permis de maintenir un degré d'aide ponctuelle aux habitants de la commune les plus démunis et de

créer une nouvelle ligne budgétaire dédiée « aux jeunes » (aides au permis de conduire, aux études, au sport et aux loisirs). Par exemple, en 2015 une entrée à la piscine pour les enfants de la maternelle et une place de cinéma pour les enfants des cours élémentaires ont été offerts par le CCAS.

Cette nouvelle prérogative du CCAS a

rencontré un vif succès auprès de nos jeunes concitoyens, en matière de permis de conduire et d'études. Mais il semble que le Pass'Sport Culture soit plus méconnu... N'hésitez donc pas à consulter le site de la commune ou à contacter Aurélie Aubertie à la mairie pour connaître les règles d'attribution et déposer vos demandes auprès du CCAS.

LE REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

C'est le dimanche 24 janvier qu'a eu lieu le traditionnel repas des Aînés de la commune. Cette année, ce sont 93 convives qui ont participé à ce repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Le maire, Michel Jaulin a présenté ses vœux à l'assemblée et fait un rapide tour d'horizon des projets commu-

naux pour 2016. Suivait un très bon repas préparé et servi par l'équipe du restaurant Lagarde et chacun put ensuite danser avec l'orchestre « Nadine Andrieux ». Tout cela dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Notre secrétariat se trouve renforcé par l'arrivée de Déborah Cerf, depuis le 1^{er} août 2015. Cette embauche, sous forme de contrat

d'avenir, fut réalisée au sein de la Mission Locale de Tulle. Nous souhaitons la bienvenue et bon courage à Déborah.



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

CONCOURS « MAISONS DÉCORÉES »

Si la municipalité a impliqué des habitants enthousiastes et volontaires et l'IME dans la décoration du bourg comme on a pu le remarquer, elle a aussi organisé cette année un concours de maisons décorées, souhaitant mettre en valeur des créations personnelles en matériaux naturels, éventuellement illuminées et dans l'esprit de Noël. Les plus jeunes enfants du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) se sont fait jury le vendredi 18 décembre dernier, en visitant les maisons dont les familles s'étaient annoncées. Accompagnés d'élus et d'Aurélie Aubertie, secrétaire de mairie, c'est avec beaucoup de sérieux et suivant un barème préparé pour la circonstance qu'ils ont

attribué leurs notes.

Ils furent très chaleureusement reçus par les habitants qui les ont gâtés en chocolats et autre friandises. Les premiers prix, trois belles créations de l'Atelier Inanna, ont été remis aux gagnants, le lendemain au « Chalet du Père Noël ». Il s'agit de M. et M^{me} Teysandier (1^{er} prix), M. Lionel Garrelou (2^e prix) et M. et

M^{me} Couderc (3^e prix). Félicitations... et à l'année prochaine!



VILLAGE « NOËL DES ENFANTS » DANS LE PARC DU CHÂTEAU

Le traditionnel Marché de Noël s'est tenu le samedi 19 décembre 2015 dans l'Orangerie et la salle polyvalente de Sainte-Fortunade. Mais cette année, pour la première fois dans le parc du château, le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) avait installé deux chalets. Celui qui devait accueillir le Père Noël et celui nommé « La Potion du Père Noël ». Dans ce dernier, aidés par un parent, les plus âgés servaient des crêpes et des tisanes de Noël aux visiteurs qui affluaient de plus en plus nombreux au cours de la journée.

À 15 h dans le parc du château, le Père Noël tant attendu est arrivé dans une ancienne Peugeot 201. Restaurée par M. Bornes et décorée par Meta van Tintelen de l'Atelier Inanna à Sainte-Fortunade, cette apparition a fait grande impression. Michel Jaulin, le maire a accueilli l'illustre personnage sous les applaudissements des enfants.

Ensuite, suivi d'un cortège d'enfants et de leurs parents, la colonne conduite par le Père Noël dans son véhicule s'est rendue à la Maison de retraite « Les Lauriers ». Là, accompagnés d'Aline et Olivier Perez-Hazebrouck respectivement au hautbois et à la guitare, les enfants ont chanté « Petit papa Noël » devant un aréopage d'âinés ravis de cette visite.

Au retour, dans son chalet, le Père Noël assis sur son trône faisait une surprise aux enfants qui recevaient tous un cadeau. Qui une boîte de jeux, qui un livre.

Pendant ce temps, de 10 h

à 18 h en salle polyvalente, le Conseil Municipal des Jeunes proposait des ateliers gratuits pour les enfants (origamis, lecture de contes de Noël, atelier de dessin). Il y avait également un stand de maquillage et un point de vente de lampions pour ceux qui souhaitaient participer au lâcher de lampions à la tombée de la nuit.



AVIS DE CHASSE AUX ŒUFS !

Le CMJ aurait déjà programmé une « Chasse aux œufs » pour Pâques... ils n'en ont pas dévoilé davantage, mais ils nous ont dit que

des informations seraient données en temps utile... Par précaution, préparez vos paniers !



DES BROYEURS À VÉGÉTAUX SUR LA MOTTE CASTRALE !



Afin d'éviter de brûler ses déchets verts, ce qui reste interdit, ou devoir les transporter en déchetterie, le service de collecte des déchets de Tulle aggro prête des broyeurs à végétaux et les met à disposition des particuliers. Cette solution valorise les restes de taille et d'élagage. Une démonstration très convaincante a eu lieu le sa-



medi 12 décembre en matinée, dans le parc du château.

Renseignements et prêt en téléphonant au 05 55 20 84 22 ou sur le site http://www.tulleagglo.fr/prest_d_un_broyeur.html

La vie des associations

Jumelage Cornil-Sainte-Fortunade-Flachslanden

Le comité de jumelage Cornil-Sainte-Fortunade-Flachslanden vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Le comité a été présent au Marché de Noël de Sainte-Fortunade où vous avez été nombreux à venir découvrir les produits de la culture allemande.

Notre Repas Bavarois a eu lieu le 6 février à Cornil cette année. Enfin, le comité recevra ses hôtes allemands pendant le week-end de l'Ascension. La chorale Cantarella du Foyer Rural de Sainte-Fortunade recevra celle de Flachslanden.



L'APE (Association des Parents d'Élèves)

NOUVELLE ÉQUIPE ! NOUVELLE FORMULE !

Cette année, l'APE a renouvelé son bureau. De nouvelles manifestations ont vu le jour comme l'action «Vide ta chambre»... qui a fait salle comble dans les deux salles communales. D'autres se sont déroulées, telles qu'un Apéro Zumba le 30 janvier. Une nouvelle soirée déguisée « Années 80 » est prévue le 2 avril. L'APE était également présente au Marché de Noël avec notamment les mugs et les pots de fleurs décorés par les enfants de notre école.

Le vendredi 18 décembre, l'APE, avec la complicité du Père Noël, a offert aux élèves de Sainte-Fortunade des livres pour chacun et des jouets aux enfants de la garderie. Cette distribution était accompagnée du traditionnel goûter de Noël (chocolatines, croissants, bonbons), en collabora-

tion avec la mairie. Le loto gastronomique, le marché aux fleurs et l'après-midi récréatif sont maintenus.

L'APE souligne en cette nouvelle année 2016 sa participation financière à hauteur de 3000€ au voyage des CM1 et CM2. L'ensemble du bureau remercie l'investissement des parents aux différents événements qui font vivre l'association pour nos enfants et vous souhaite une très bonne année 2016.

Nous vous rappelons notre adresse mail: apesaintefortunade19490@gmail.com



Le Club des Aînés

29 adhérents s'étaient donnés rendez-vous, pour savourer un menu de fête, dans une ambiance chaleureuse et festive lors du repas de fin d'année au restaurant Lagarde à Sainte-Fortunade. Blagues, chants, discussions, échanges de souvenirs tout au long de l'après-midi, ont fait oublier la solitude du quotidien pour certains.

Nous avons une pensée pour les absents, surtout à Bernadette Salesse, hospitalisée à Limoges, à Marie-Louise Pouget hospitalisée à

Tulle et à plusieurs malades restés chez eux comme Pierre Queyrel. À l'assemblée générale du 10 Janvier 2016 nous avons présenté le planning 2016. Notre incontournable repas farcitures a eu lieu le dimanche 13 janvier 2016 chez Pierre Gorce.

Le club reste ouvert chaque jeudi, et à la chandeleur nous avons fait sau-



ter les crêpes dans la salle du club. Bonne année à tous !

Groupe folklorique « Les Réveillés »

Le groupe a animé cette année le repas des Aînés de la ville de Brive à l'Espace des 3 Provinces. Devant plus de 1000 personnes sur 2 jours, Les Réveillés ont présenté un spectacle théâtralisé entrecoupé de bourrées, valse, danses acrobatiques et d'imitation.

Retrouvez-nous le samedi 12 mars pour une animation surprise.



Le Foyer rural

L'assemblée générale du Foyer Rural s'est tenue le vendredi 2 octobre 2015 dans la salle polyvalente, lors de laquelle le bilan de l'année écoulée aussi bien moral que financier fut présenté aux adhérents présents.

Le nouveau bureau 2015-2016 a été

élu et constitué de nouveaux membres que nous accueillons avec enthousiasme.

Président : **Daniel Pollin** ; vice-présidents(e) : **Éliane Lacroix** et **Philippe Trémouille** ; trésorière : **Josiane Tra-rioux** ; trésorière adjointe : **Nathalie Dezier** ; secrétaire : **Odile Pollin** ;

secrétaire adjointe : **Ginette Jardin** ; membres du Bureau : **Maryse Boudrie**, **Bernard Chappoux**, **Gilberte Champ**, **Jacqueline Lavaurd**, **Jean-Pierre Mas**, **M.F. Rousseau**, **J.-Jacques Rousseau**.

Et n'oubliez pas nos rendez-vous... le 1^{er} mai (20^e Marche des Châteaux) et le 11 juin (fête du Foyer).

La chorale Cantarella

Le 22 novembre, la chorale Cantarella a fêté, avec une assemblée nombreuse, ses 20 ans d'activité en organisant un concert à l'église de

Sainte-Fortunade. Ce concert se clôtura par le goûter de l'amitié.



« Point Lecture » de la Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est desservie par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Corrèze et fait partie du Réseau des Médiathèques de Tulle agglo.

Les heures d'ouverture sont mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h à 11h et le jeudi de 16h à 17h30. Vous

pouvez y trouver des romans policiers, régionaux, de la documentation adultes et enfants, et des biographies. Il est également possible d'obtenir des livres sur commande, la bibliothèque étant livrée tous les mois par la BDP. Contact : pointlecture.stfortunade@gmail.com.



Les Marchés de Producteurs de Pays

UNE SUPERBE ANNÉE 2015

C'est une année 2015 très chargée mais magnifique que nous avons vécue.

Tous les vendredis de juillet et août, sous un soleil chaud et radieux, les Marchés de Producteurs de Pays, organisés conjointement par l'Association des Marchés, la Mairie et la Chambre d'Agriculture, ont connu un très grand succès avec en moyenne 350 personnes venues se restaurer, assister et participer aux différentes animations musicales, sportives et culturelles proposées. Comme tous les ans, les 14 associations se sont relayées tous les vendredis pour servir à boire, faire cuire mais aussi installer et ranger les planchers de danse et du podium, les tables et les bancs... et tout cela bénévolement.

Le samedi 22 août restera une date importante pour la commune, puisque ce jour-là, et après 18 ans d'attente, les agriculteurs, la municipalité et l'Association des Marchés ont organisé, avec un énorme succès aussi bien populaire que festif, le Comice Agricole des 2 cantons Tulle-Nord et Tulle-Sud. Environ 550 personnes sont venues déguster l'excellent repas proposé par l'Association des Marchés avec des cuisses de bœuf cuites à la broche accompagnées de pommes sarladaises.

Ce succès est d'autant plus grand que c'était la première fois que les agriculteurs, la municipalité et l'Association des Marchés organisaient

ensemble une manifestation.

Le samedi 12 septembre, l'Association des Marchés a mis en place, avec l'aide de la Mairie, la 1^{ère} Fête des Associations, qui avait pour but de réunir une dernière fois, pour la saison estivale, les 14 associations. Elles ont superbement animé cet après-midi convivial avec des expositions, des danses et ont présenté des stands magnifiques appréciés des visiteurs. Le soir, plus de 70 personnes ont dégusté un délicieux repas associatif millassou-bœuf-bourguignon dans la salle de l'Orangerie, préparé par Martine et Guy Bossoutrot et la Confrérie.

Et pour clôturer cette belle année, le samedi 19 décembre, s'est déroulé dans le cadre magnifique du Parc du Château ainsi que dans les salles municipales, le traditionnel Marché de Noël de Sainte-Fortunade. Une trentaine d'exposants étaient présents pour vendre bijoux, œuvres et fabrications artisanales diverses, vins, pommes, etc... Le groupe folklorique « Les Réveillés » nous avait concocté un délicieux repas pendant que La Confrérie et le Club de Pétanque nous régalaient avec le traditionnel millassou et les assiettes d'huîtres.

Notre année 2016 débutera comme tous les ans par les Marchés de Producteurs de Pays qui commenceront



le vendredi 1^{er} juillet, suivi de la Fête des Associations et du Marché de Noël.

Encore une fois, un grand merci à l'ensemble des associations pour leur participation très active durant l'ensemble des animations organisées cette année.

Pour rappel, l'Association des Marchés de Sainte-Fortunade est un regroupement de 14 associations de la commune : APE, Auto-Moto, la Confrérie du Millassou et de la Farcidure, le Comité de Jumelage, les Cavaliers Corrèziens, la FNACA, le Football Club de Sainte-Fortunade-Laguene, le Foyer Rural, Oranges Amères, le Pétanque Club Fortunadais, les Réveillés, Sainte-Fortunade Tennis de Table, la Société de Chasse et Yog'Attitude.

Si vous souhaitez bénévolement rejoindre les Marchés de Producteurs de Pays, vous serez les bienvenus même si vous ne faites pas partie d'une autre association.

Nous vous souhaitons une très belle et très heureuse année 2016 !

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Les membres de la Confrérie de la Farcidure et du Millassou vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016. Une fin d'année très active pour nos Confrères, à l'image de l'année 2015 avec notre repas farcidures très apprécié, une invitation du Conseil départemental à la Foire du Livre pour une dégustation de millassous et rencontre avec les auteurs notamment Jean-Pierre Coffe (très curieux de notre spécialité). Le lendemain, nous étions présents au repas farcidures annuel du SCT. Nous

avons tenu notre Assemblée Générale le 11 décembre, le bureau sortant a été reconduit pour 2016, année de notre chapitre. La soirée s'est terminée par un repas avec nos conjoints. Et enfin clôture de l'année par le marché de Noël de Sainte-Fortunade.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 26 février à 21 h 00 à l'Orangerie avec l'historienne Chantal Sobieniak qui nous propose une présentation et dédicace de son livre « *Je plains de quitter Cadix* ». La fabuleuse épopée de nos ancêtres du

Limousin en Espagne.

Prochaines festivités, samedi 5 mars (matinée, vente de farcidures à emporter) et samedi 9 avril (matinée, vente de millassous à emporter).



16^e Homme-Corrèze

CLUB DE SUPPORTER DU STADE-TOULOUSAIN

Nous voici dans une nouvelle saison. Notre assemblée générale de septembre révélait un bilan plus que positif et nous avons clôturé la soirée par un buffet apprécié de tous. Le bureau se compose de: Claude Sourie (président), Pierre Dumont (vice-président), Nathalie Bouillac (secrétaire), Christine Perrier (vice-secrétaire), Sophie Leyrat (responsable communication) et J-Yves Courteaut (trésorier). En novembre

notre habituel repas farcidures, confectionné par Pierre Gorce du restaurant "L'Étape" a encore une fois fait salle comble et en décembre notre modeste participation au Marché de Noël a vu petits et grands apprécier cette journée très festive.

Voici les rendez-vous à retenir pour nos prochaines activités: Brive/Toulouse le 5 mars, A.S.M / Toulouse le 19 mars (sortie en bus), Toulouse / A.S.M le 28 mai (sortie en bus).



Co-voiturage prévu pour les matchs de barrage si qualifiés. Le 21 mai nous ferons notre barbecue, ouvert à tous. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements auprès de Claude (06 10 36 06 82) ou de Pierre (06 88 93 75 72).

FNACA

L'ensemble du bureau et les membres des Anciens Combattants sont toujours là, présents, au service de leur adhérents. Contactez-les en cas de besoin.

Au programme pour le début de l'année 2016, la commémoration du 19 mars aura lieu à 11 h 30 au monument aux morts, suivi du traditionnel vin d'honneur à la Salle Polyvalente.

Un repas choucroute sera servi dans la même salle à partir de 13 h. Ouvert à tous, jeunes et moins jeunes sont toujours les bienvenus.

Une agréable sortie en car d'une journée vous attend, ouverte à tous, programmée pour le samedi 21 mai 2016. Entre Lot et Aveyron, découverte d'un nouvel espace scénographique de la vallée du Lot avec petite croisière sur



la rivière et déjeuner au fil de l'eau. Réservation avant le 15 avril 2016 et pour tous renseignements, s'adresser à A. Tronche au 05 55 27 33 01.

Yog'attitude

Yog'attitude a tenu son assemblée générale le 8 janvier dernier. Le bilan de la saison est positif avec un effectif de l'association qui est en hausse et rajeuni. L'association est heureuse d'accueillir des nouveaux membres.

Les cours, assurés par Hervé Chevalier, ont lieu le vendredi soir de 18 h 30 à 19 h 45, salle de l'Orangerie. Le Hatha

yoga pratiqué, conjugue postures et respiration. Un temps de relaxation est proposé à la fin de chaque séance. Il est reconnu que la pratique du Yoga procure un bien-être et revitalise tout le corps en harmonisant ses énergies.

Inscriptions sur place le vendredi ou joindre la présidente de l'association Michèle Verdier (05 55 27 30 01 ou 06 07 96 40 79) ou la trésorière Martine



Caillaud (05 55 27 11 21). Les deux premiers cours sont gratuits, puis l'inscription est de 60€ par trimestre. Munissez-vous d'un tapis de sol et d'un petit coussin.

La vie citoyenne

12

Notre école

DES DÉGRADATIONS REGRETTABLES

L'année dernière un panneau a été apposé sur le portail de l'école marquant l'interdiction de pénétrer dans les lieux en dehors des heures d'ouverture, suite à plusieurs constats d'effractions. Ces délits continuent, accompagnés de dégradations: grillage détérioré, utilisation des vélos de la maternelle...

De plus, les agents municipaux sont amenés à réparer les dégâts causés

par des deux-roues sur le terrain de boules et à proximité des terrains de foot. Autant de temps et de moyens perdus au détriment des habitants!

Tout un chacun pourrait penser: «il faut bien que jeunesse se passe!» Pour autant, **les parents d'enfants mineurs sont responsables des actes de ces derniers** et tout acte de dégradation dans un lieu public, donc **appartenant à la commu-**

té, est sévèrement puni par la loi (article 322-3 du code pénal: 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende).

La compréhension et la bienveillance n'excluent pas la rigueur; tout constat d'effraction de cet ordre fera dorénavant l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie. En ce début d'année, formons des vœux pour que cela n'arrive pas.

Dans le bourg

SÉCURITÉ ET INCIVILITÉS

Les problèmes de circulation et de sécurité en matière de stationnement sur la place de l'Orangerie sont de plus en plus récurrents !

Nous rappelons à nos concitoyens que la commune dispose d'une grande plate-forme de stationnement située à... 200 m du bourg (idéale donc pour une petite marche digestive ou pour

un échauffement !) et qui permet aux clients des restaurants et aux participants aux activités de l'Orangerie de stationner en toute légalité et sécurité (laissant aussi les emplacements situés sur la place aux moins véloces...)

Nous demandons aux commerçants et présidents d'associations concer-

nées de sensibiliser leurs clients et adhérents !

Gageons que nos concitoyens et visiteurs changeront de comportement avec cette nouvelle année et qu'il ne sera pas nécessaire de prendre des mesures plus... coercitives !

Merci à tous.

Nouvelles brèves

Un correspondant de presse attiré

Gilles Chavant est, comme vous le savez, l'un des deux créateurs du coffret de DVD sur notre commune. Homme de culture, historien passionné, enseignant, gabarier émérite, il est également

depuis cet hiver journaliste-correspondant de presse attiré de Sainte-Fortunade pour La Montagne et La Vie Corrèzienne. Vous l'avez déjà certainement rencontré, et si vous avez des informations à publier dans

ces quotidiens, vous pouvez le contacter au 06 77 08 99 19.



Télévision

La TNT passera en HD (Haute Définition) le 5 avril 2016. Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter le site : <http://www.csa.fr/Television/La-reception/Le-5-avril-2016-la-TNT-passe-a-la-haute-definition-HD>

La commission Communication... communique!

COLLECTE DES ADRESSES MAIL

Sainte-Fortunade est une cité, qui pour rester dynamique, doit pouvoir informer ses habitants. Qu'il s'agisse d'une réunion publique, d'un concert, d'une fête, d'un troc de plantes, d'une séance de cinéma en plein air ou d'une manifestation organisée par le CMJ par exemple... et là surgit toujours sur le même écueil : comment informer rapidement et de manière la plus large possible les

habitants ? Car la fréquentation de notre site internet reste modeste et la presse locale n'est pas lue par tous. Distribuer des tracts dans les boîtes aux lettres coûte cher... et demande beaucoup de temps.

Nous en appelons donc à tou(te)s celles et ceux qui souhaiteraient recevoir l'information des manifestations de la commune en « temps réel », de nous faire connaître - de

manière volontaire et confidentielle - leur adresse mail. La municipalité s'engage à n'utiliser ces données que dans le but d'informer le dépositaire de l'adresse sur les actualités concernant la commune, dans le respect des règles de la CNIL (<http://www.cnil.fr>).

Pour ce faire, vous pouvez, soit remplir, signer et renvoyer ce coupon à la mairie, soit passer à l'accueil qui recueillera votre adresse mail.

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES PERSONNELLES

Municipalité de Sainte-Fortunade

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à informer des manifestations officielles, festives ou culturelles de la commune. Les destinataires des données sont tous les habitants de Sainte-Fortunade.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie de Sainte-Fortunade.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer à tout moment au traitement des données vous concernant.

Je, soussigné _____, habitant à Sainte-Fortunade, souhaite recevoir les informations municipales, dans les conditions énoncées ci-dessus, à mon adresse électronique : _____@_____

Fait à Sainte-Fortunade, le _____ 2016 Signature

2015 est terminée ! Bon débarras !

Il est temps de présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2016 à tous nos concitoyens.

Mais comment ne pas avoir une pensée émue à l'aube de cette nouvelle année, et au souvenir de celle écoulée.

Une année commencée par des attaques qui ont touché la République dans ses symboles les plus forts, la liberté d'expression et liberté de pensée.

Ces actes ont été commis au nom du fanatisme religieux que fuient des centaines de milliers de réfugiés. C'est donc par solidarité et humanisme que les élus de la commune se sont prononcés à l'unanimité pour accueillir une famille de réfugiés.

Les élections de décembre auront vu dans notre commune, comme partout, la montée du vote extrême symbolisant le populisme et l'intolérance.

Comment ne pas être amer devant une telle réaction ?

Réaction qui s'exprime, certes sous des formes différentes, mais de plus en plus fréquemment vis-à-vis de la collectivité et de ses élus, qui seraient responsables de tous les maux.

Nous sommes confrontés à une recrudescence d'actes d'incivilités ; faut-il y voir un lien de cause à effet ?

Gageons malgré tout que 2016 puisse être l'année du sursaut républicain et solidaire, que les Fortunadais se rassemblent autour de valeurs communes, telles que :

- le respect de l'autre,
- la solidarité,

et que prime l'intérêt collectif sur l'intérêt personnel.

Pour le Groupe « Sainte-Fortunade demain, Unis et Solidaires »,

Richard BONNET

Quand l'agglo ne veut pas boire la tasse...

Le Conseil Communautaire a débattu et rejeté le 24 novembre 2015 le transfert du Centre aqua-récréatif de Tulle à la Communauté d'Agglomération.

Ouvert en 2003, le Centre aqua-récréatif est le seul équipement aquatique couvert dans un rayon de 30 km. Il satisfait à la fois les besoins sportifs, d'apprentissage scolaire et de loisirs aquatiques. Il bénéficie déjà de larges subventions de l'Agglo. L'intérêt communautaire d'une telle structure est indéniable.

Mais transfert d'équipement signifie aussi transfert de charges financières et les choses se compliquent... En effet le coût net annualisé du Centre aqua-récréatif

de Tulle est supérieur à 650 000 €/an. Cette charge impacterait directement le fonctionnement de l'Agglo.

De quoi faire réfléchir les élus communautaires, dont je suis, au regard des contraintes budgétaires croissantes qui pèsent sur les collectivités territoriales. L'Agglo ne doit pas devenir le poumon d'une ville centre, Tulle, au bord de l'asphyxie.

Gageons que la question de ce transfert de charge, vital pour Tulle, se posera à nouveau cette année, sans doute sous une autre forme... Alors bonne méditation et tous nos vœux pour 2016 !

Le groupe d'opposition

Xavier DURAND



Suite à la tragique soirée du 13 novembre au Bataclan et à divers lieux dans Paris, les habitants de Sainte-Fortunade, répondant à l'appel du maire, se sont réunis dans la soirée du 17 en signe de deuil et de solidarité envers les victimes et leurs familles. Les bougies qui brillèrent ce soir-là répondaient à toutes celles qui étaient allumées au même moment en France et dans le monde.

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT MAYA

BON, VOYONS... IL ME FAUT ENCORE UN ÉPERON BLOC À CHAUFFER, UN LÈVE-CADRES AMÉRICAIN...



... AH, OUI ! UNE COMBINAISON BOVIE AVEC UN VOILE DE RECHANGE...



... DES GANTS EN CUIR AÉRÉS, QUELQUES HAUSSES, DES CADRES DE CORPS CÉRÉS...



... DU PRODUIT DE NOURRISSÉMENT POUR L'HIVER, UN ENFUMOIR...



... SANS OUBLIER LES RUCHES, BIEN ENTENDU !



OOOH !
DIG DONC, MARTIAL... TU VAS TE METTRE À FAIRE DU MIEL, MAINTENANT ?

PEUT-ÊTRE... MAIS C'EST SURTOUT À CAUSE DES RAVAGES QUE LES INSECTICIDES À BASE DE NÉONICOTINOÏDES * FONT SUR LES ABEILLES.

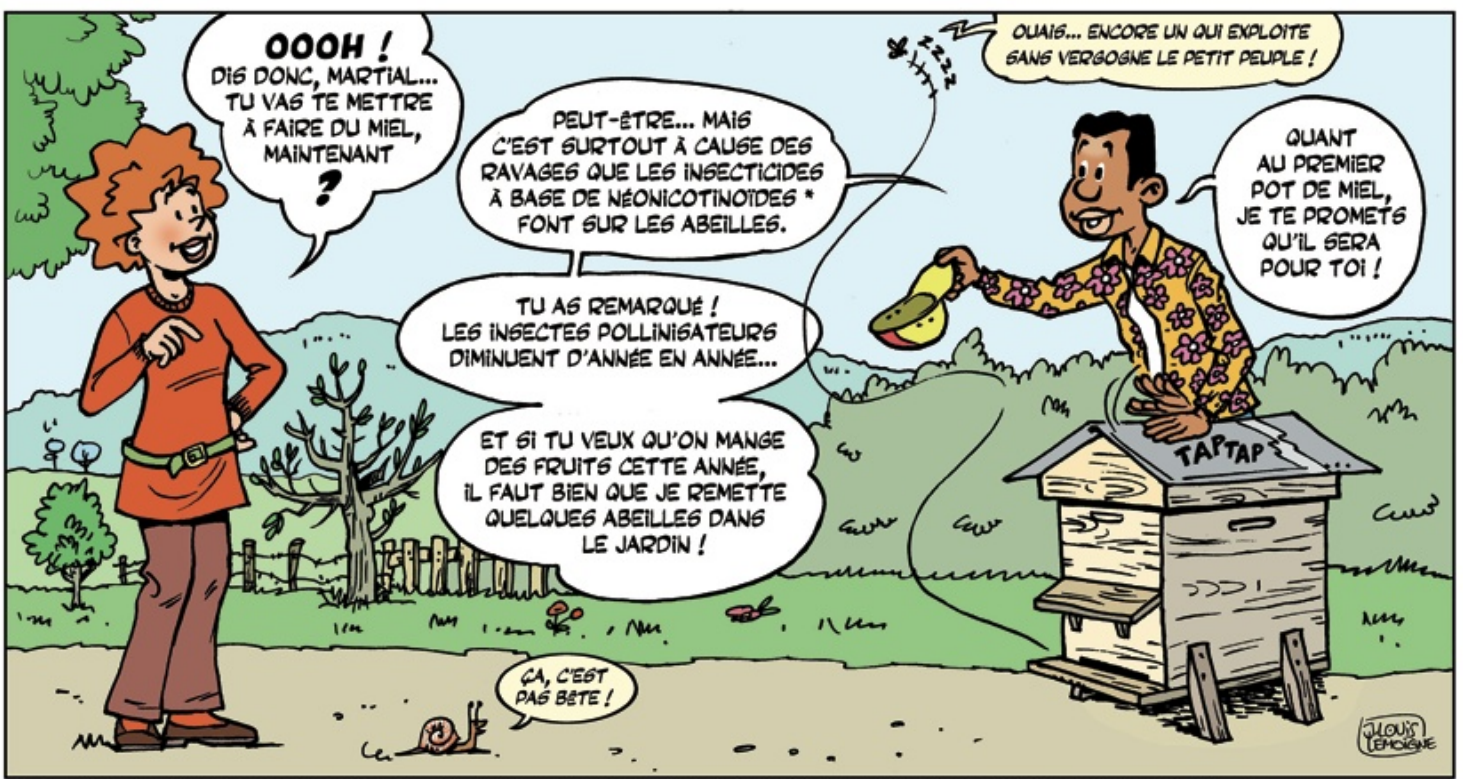
TU AS REMARQUÉ ! LES INSECTES POLLINISATEURS DIMINUENT D'ANNÉE EN ANNÉE...

ET SI TU VEUX QU'ON MANGE DES FRUITS CETTE ANNÉE, IL FAUT BIEN QUE JE REMETTE QUELQUES ABEILLES DANS LE JARDIN !

ÇA, C'EST PAS BÊTE !

OUAIS... ENCORE UN QUI EXPLOITE SANS VERGOÛNE LE PETIT PEUPLE !

QUANT AU PREMIER POT DE MIEL, JE TE PROMETS QU'IL SERA POUR TOI !



* Néocotinoïdes, informations sur le site : http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2015/06/24/cri-d-alerte-contre-les-neonicotinoïdes_4661067_1652692.html



LA POTION DU PERE NOEL

C'était Noël en 2015 à Sainte-Fortunade

